

CNP Assurances publie son rapport investissement responsable et mesure pour la première fois la dépendance de son portefeuille d'investissements à la perte de biodiversité

Avec plus de 370 Md€ investis dans tous les secteurs d'activité, CNP Assurances est un acteur majeur du financement de l'économie réelle. Conformément aux nouvelles exigences de l'article 29 de la loi énergie climat, CNP Assurances publie aujourd'hui son rapport investissement responsable qui intègre de nouvelles informations sur le climat et la biodiversité. En 2021, CNP Assurances a été l'un des premiers investisseurs à publier l'empreinte biodiversité de son portefeuille d'investissements. En 2022, le Groupe publie pour la première fois une mesure de la dépendance de son portefeuille d'investissements à la perte de biodiversité.

Stéphane Dedeyan

Directeur général de CNP Assurances



« Engagée à agir contre le réchauffement climatique, CNP Assurances se mobilise également face à l'érosion de la biodiversité. En signant en 2021 le Finance for Biodiversity Pledge, CNP Assurances s'est fixée de nouveaux objectifs pour protéger la biodiversité. Ensemble avec les entreprises et les Etats que nous finançons, nous devons agir pour inverser le processus de dégradation de la nature et préserver la diversité du vivant sur notre planète. »

- La biodiversité figure au cœur de la gouvernance des investissements responsables de CNP Assurances

Considérant que les enjeux de la biodiversité et du climat sont intrinsèquement liés, CNP Assurances en tient compte dans le pilotage opérationnel de sa stratégie d'investissement responsable. En 2021, le comité risques climatiques a ainsi intégré la biodiversité pour devenir le comité risques climatiques et biodiversité.

Son objectif est de piloter les actions mises en place pour intégrer les risques liés au changement climatique et à la perte de biodiversité dans toutes les composantes de l'activité (investissement, assurance, fonctionnement interne).

- CNP Assurances étend la mesure de l'empreinte biodiversité de son portefeuille d'investissements

A l'occasion de la sortie en 2021 de son rapport investissement responsable. CNP Assurances a été l'un des premiers investisseurs à publier l'empreinte biodiversité de son portefeuille d'investissements à l'aide du *Corporate Biodiversity Footprint*. Cette année, le calcul a été étendu à une trentaine de secteurs (vs. cinq l'an dernier) et couvre désormais 58 % du portefeuille d'actions et d'obligations d'entreprise détenues en direct (vs. 11 % l'an dernier). Pour rappel, CNP Assurances s'est engagée à mesurer d'ici fin 2023 l'empreinte biodiversité de l'ensemble de son portefeuille actions et obligations d'entreprise détenues en direct, en encourageant les entreprises à améliorer la transparence sur ces enjeux. A fin 2021, l'empreinte biodiversité du portefeuille d'investissements s'élève à $-25 \text{ m}^2.\text{MSA}^1$ par k€ investi, contre $-47 \text{ m}^2.\text{MSA}$ par k€ investi à fin 2020 à iso-méthodologie.

- CNP Assurances publie pour la première fois la dépendance de son portefeuille d'investissements à la perte de biodiversité

S'appuyant sur les travaux de recherche publiés par la Banque de France en août 2021², CNP Assurances a estimé la dépendance des entreprises qu'elle finance aux différents services écosystémiques, qui sont essentiels à la survie de l'espèce humaine et à un grand nombre d'activités économiques. À fin 2021, 26 % de son portefeuille d'actions et d'obligations d'entreprise détenues en direct provient d'entreprises qui sont fortement ou très fortement dépendantes d'au moins un service écosystémique. Autrement dit, plus d'un quart de la valeur des titres détenus dans le périmètre étudié est exposé à un risque important si un service écosystémique venait à disparaître dans les années à venir.

- En signant le *Finance for Biodiversity Pledge*, CNP Assurances s'est fixée de nouveaux objectifs pour protéger la biodiversité

Alors que le rythme d'extinction des espèces est 10 à 100 fois plus élevé aujourd'hui qu'il ne l'était pendant les 10 derniers millions d'années, CNP Assurances a signé en septembre 2021, le *Finance for Biodiversity Pledge* et s'est fixée de nouveaux objectifs sur les cinq prochaines années pour protéger la biodiversité. Ces objectifs couvrent les différentes classes d'actif : actions et obligations d'entreprise, immobilier, infrastructures, forêts. Le rapport investissement responsable rend compte des actions que CNP Assurances a commencé à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs.

Suivi des objectifs de CNP Assurances en matière de protection de la biodiversité

Taux d'atteinte des objectifs	2021
Objectif de mesure d'empreinte biodiversité de 100 % du portefeuille actions et obligation d'entreprise détenues en direct d'ici fin 2023	58 % ⁽¹⁾
Objectif de réaliser un état des lieux et une analyse de l'impact sur la biodiversité des plateformes logistiques détenues en direct d'ici fin 2022	100 %
Objectif de mesurer la biodiversité de 100 % du patrimoine forestier français d'ici fin 2025	18 %
Objectif de consacrer 3 % de la surface forestière française à des îlots de vieillissement et des zones en évolution naturelle d'ici fin 2025	15 %

¹ La MSA (Mean Species Abundance) est une métrique scientifiquement reconnue pour mesurer l'abondance moyenne des espèces. La destruction de la biodiversité s'exprime en valeur négative de $\text{m}^2.\text{MSA}$. Le $\text{m}^2.\text{MSA}$ correspond à l'artificialisation d' 1 m^2 d'espace naturel vierge.

² A "Silent Spring" for the Financial System? Exploring Biodiversity-Related Financial Risks in France (working paper, August 2021)

- CNP Assurances poursuit ses efforts pour lutter contre le changement climatique

Engagé depuis 2019 dans la *Net-Zero Asset Owner Alliance* pour atteindre la neutralité carbone de son portefeuille d'investissements d'ici 2050, CNP Assurances soutient également depuis 2020 les recommandations de la TCFD (*Task-Force on Climate-Related Financial Disclosures*).

A fin 2021, CNP Assurances a atteint ou dépassé 3 de ses 5 principaux objectifs en matière de lutte contre le changement climatique :

- CNP Assurances s'est engagée à réduire de 25 % entre 2019 et 2024 l'empreinte carbone de son portefeuille actions et obligations d'entreprises en direct d'ici fin 2024 : la trajectoire de baisse est aujourd'hui significativement engagée avec une réduction 2019-2021 cohérente avec l'objectif pluriannuel visé
- CNP Assurances s'est engagée à réduire de 10 % entre 2019 et 2024 l'empreinte carbone de son portefeuille immobilier détenu en direct pour atteindre 17 kgeqCO₂/m² d'ici fin 2024 : cet objectif a été atteint fin 2021 avec 3 ans d'avance, l'empreinte carbone ayant diminué de 10 % entre 2019 et 2021
- CNP Assurances s'est engagée à réduire de 17 % entre 2019 et 2024 l'intensité carbone des producteurs d'électricité détenus en direct pour atteindre 216 kgeqCO₂/MWh d'ici fin 2024 : cet objectif a été dépassé fin 2021 avec 3 ans d'avance, l'intensité carbone ayant diminué de 35 % entre 2019 et 2021.
- CNP Assurances s'est engagée à atteindre un encours d'investissements verts de 20 Md€ d'ici fin 2023 : le taux d'atteinte de cet objectif est de 99 % à fin 2021
- CNP Assurances s'est engagée à dialoguer avec 8 entreprises et 2 asset managers pour les inciter à adopter d'ici fin 2024 une stratégie alignée sur un scénario à 1,5°C : ces dialogues initiés en 2021 se poursuivront en 2022

CNP Assurances a annoncé en février 2022 son intention de faire approuver sa trajectoire de décarbonation par le *Science Based Targets initiative* (SBTi) ainsi que le rehaussement de son objectif d'investissements verts pour atteindre 25 Md€ d'ici fin 2025.

En février 2022 et afin de tenir compte du scénario à 1,5°C publié en juin 2021 par l'Agence internationale de l'énergie, CNP Assurances a renforcé sa politique sectorielle sur le pétrole et le gaz en mettant fin dès maintenant à tout nouvel investissement en direct dans une entreprise du secteur tant qu'elle développe de nouveaux projets d'exploration ou de production de pétrole ou de gaz fossile (conventionnel ou non-conventionnel).

Le rapport sur l'investissement responsable 2021 de CNP Assurances est disponible [ici](#)

La version anglaise sera disponible prochainement sur le site [ici](#).

À propos de CNP Assurances

Acteur de référence sur le marché français de l'assurance de personnes, CNP Assurances est présent dans 19 pays, en Europe, notamment en Italie, et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil, son 2e marché. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances compte plus de 36 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 12 millions en épargne/retraite. Conformément à son modèle d'affaires, ses solutions sont distribuées par de multiples partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, physique ou digital, ainsi qu'aux besoins de protection et de facilitation des parcours de vie des clients de chaque pays.

Cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998, CNP Assurances est filiale de La Banque Postale. La société affiche un résultat net de 1 552 M€ en 2021.

Contacts

CNP Assurances

Florence de Montmarin	01 42 18 86 51
Tamara Bernard	01 42 18 86 19
Alexis Chauffrein	01 42 18 85 73

servicepresse@cnp.fr

Suivez-nous sur :    



Annexe

Chiffres clés de la stratégie d'investissement responsable de CNP Assurances

DURABILITÉ

89 %

Part des actifs gérés avec des filtres ESG sur le périmètre de nos portefeuilles euro et UC

22 %

Part des résolutions en assemblée générale auxquelles nous nous sommes opposés

109 pays

Nombre de pays exclus de nos investissements sur la base de critères ESG

4 193 entreprises

Nombre d'entreprises exclues de nos investissements sur la base de critères ESG

3,1 M€

Budget consacré par CNP Assurances aux prestations, recherches et données ESG

CLIMAT

2050

Horizon de l'objectif de neutralité carbone de notre portefeuille d'investissements

2,0°C

Température estimée de notre portefeuille actions et obligations d'entreprise

19,9 Md€

Encours d'investissements verts dans nos portefeuilles

90 %

Part de nos actifs ayant fait l'objet d'une analyse du risque climatique

84 %

Part de nos dialogues avec les entreprises ayant abordé les enjeux de lutte contre le changement climatique

ASSURÉS

53 %

Part des supports en unités de compte bénéficiant d'un label de finance durable

18,6 Md€

encours des unités de compte bénéficiant d'un label de finance durable

COLLABORATEURS

75 %

Part des effectifs formés à la finance durable

8,1 ETP

Dédiés à la finance durable au sein de CNP Assurances

BIODIVERSITÉ

58 %

Part des titres d'entreprise détenus en direct ayant fait l'objet d'une mesure d'empreinte biodiversité

- 25 m².MSA par K€ investi

Empreinte biodiversité des titres d'entreprise détenus en direct

26 %

Part des titres d'entreprise détenus en direct provenant d'entreprises qui sont fortement ou très fortement dépendantes d'au moins un service écosystémique

18 %

Part du patrimoine forestier français détenu par CNP Assurances ayant fait l'objet d'une mesure de biodiversité

26 %

Part de nos dialogues avec les entreprises ayant abordé les enjeux de protection de la biodiversité